

Compte rendu de l'AP du 14 Avril 2025

+ compte rendu de la commission salariat

+ compte rendu de la commission avenir

Etaient présents

Jérôme Ménard / Hervé Agnoux / Joelle Desmatin / Nathalie Imbert / Gauthier / Gaelle Grégoire / Françoise Rousset / Georges Fulchiron / Hassan / Héloïse Debrand / Jean-François Pascolo / Malick Diagne / Amhed Arify / Charly Bouquet / Pierre Dumas / Elvio

- Feuille présence, adhésions à jour

OUI toutes les personnes présente sont adhérents.

- Distributeur parole, maître du temps

Animateur = George

Maitre.e du temps = Héloïse

Distribution de la parole = Gaelle assure la distribution du baton de parole sous la forme d'une cuillère verte.

- Retour Assemblée Générale Extraordinaire

Nouveaux représentants légaux : Yohan (Lefti) / Charly / Gaëlle / Jean-François

Question émergente 3 ou 5 représentant pourquoi pas plus ?

Deux anciens représentants légaux témoignent : trop de représentants légaux peu rendre le travail difficile.

JF : minimum 3 parce que en cas de non décision au niveau de l'AP, avoir une petite instance en nombre impaire permet de prendre les décisions à l'unanimité. La modification de ce nombre de représentant légaux passe par la modification des statuts.

Pour Pierre et d'autres personnes le vote des nouveaux et nouvelle représentant.e à l'Ag a été maladroit puisque l'on a voté pour des noms sans choisir le nombre de représentant voulu.

Héloïse se charge de travailler pour proposer de préciser/modifier le mode de vote pour les prises de décisions en AP / AG.

- Réunion tuilage des nouveaux représentants légaux

Pas mal de dossier en suspens, notamment subvention. **Réunion à caler entre les concernés.**

- piratage de la liste de diffusion du Remue-Ménages. Point rajouté à l'ordre du jour par Greg, absent et excusé.

Herbes folles plateforme utilisé par David, ancien référent bar. Il s'en servait comme outil de diffusion newsletter, parce que gratuit, alors que c'est un outil de communication de groupe, en effet elle permet aux abonnés de parler entre eux. Les mots de passes liés à cette liste, ont été volés et modifiés. Puis la liste a été utilisée plusieurs fois pour faire circuler des communications en Septembre, sans aucune validation de la part de l'AP. Récemment une personne qui n'est plus adhérente a réutilisé cette liste de diffusion (qui comprend beaucoup de d'adhésions expirées) pour crier au scandale que nous n'avions convoqué personne à l'assemblée générale extraordinaire. La convocation a bel et bien été transmise via une nouvelle liste de diffusion sécurisée.

David possède peut être encore les accès, il faudra donc lui demander 'gentiment' de nous transmettre les accès// ou fermer le compte. 15 pour 1 abstention

Si pas de possibilité de fermer le compte, transmettre aux adhérents une communication pour expliquer la situation, expliquer que nous n'avons plus le contrôle de la liste, qu'elle est illégitime... ect. 15 pour 1 abstention

Nous aborderons la question du dépôt de plainte à la prochaine AP selon l'avancement de cette affaire.

Charly s'est documenté sur le RGPD qui est le minimum juridique en terme de protection des données auquel le remue doit souscrire. Dans les fait on n'y est pas. Il y a un travail à faire, une veille pour être dans les clous ex : préciser les conditions de protection/conservation des donnée sur les fiche d'adhésion.

Eléction de deux représentants RGPD Charly et Héloïse à l'unanimité. L'AP attend leur rapport sur le RGPD et les politiques de protection des données au Remue.

- Compte rendu commission salariat / départ du salarié et tuilage

La commission salariat à dréssé un compte rendu très beau très synthétique, vous le trouverez à la fin de ce document

Départ de Greg acté pour fin Juin. Rattrapage des heures sup en congés sur la fin du mois d'Avril. 853,50 euro. Voté à l'unanimité.

Le cabinet de comptabilité peux produire une simulation de la rupture conventionnelle (100 la prestation). Elle permettrai d'obtenir une base de chiffrage à moduler (plutôt vers le haut) à l'AP de Mai. Certain estiment que la situation étant apaisé, on pourrait négocier ça à l'amiable sans passer par l'expert comptable, proposition soumise au vote 12 pour 3 abstention 1 contre

- Compte Rendu commission avenir

extrait d'un mail de Grégoire du 14 Avril :

Je tiens simplement à clarifier que mon départ est le résultat d'un constat : le Remue n'est pas en conditions actuellement de payer un poste à temps complet sans contrat aidé. Or, c'est ce dont j'avais besoin pour rester. La conséquence logique est mon départ.

Au-delà des négociations sur les modalités de la rupture conventionnelle, il est urgent pour le Remue-Méninges de commencer à identifier des personnes capables de reprendre les responsabilités que j'assume depuis bientôt 4 ans.

Quatre piliers sont à prendre en compte :

1) le bar. On a besoin d'un.e référent.e qui s'assure que les créneaux soient toujours remplis, qui envoie et gère les plannings.

2) la prog. Une personne devrait coordonner les réunions de la commission programmation et s'assurer que les délais sont respectés afin d'envoyer dans les temps les éléments de diffusion à la com

3) la com. Quelqu'un qui s'occupe ou coordonne toutes les tâches relatives à la com : compliation des éléments de com, diffusion sur le site et les réseaux, conception d'affiches, du programme, etc. Envoi des convocations aux AP et des newsletters.

4) les demandes de sub. Mise en place d'une commission subventions afin de suivre les demandes et respecter les délais.

Nous avons fait un tour des émotions quand aux sentiments que nous inspirent cette période à venir de tuilage, de départ de Greg. Il en ressort un sentiment d'inquiétude, crainte d'être

submergé de nouvelles sollicitations, mais c'est aussi vu par certains.es comme une nouvelle aventure, pour aller de l'avant après un départ serein.

Il y a un appel à bénévole qui va être adressé par Grégoire à la base d'adhérents.

Demander à Grégoire d'être bénévole sur un travail de commission (ex com) pour former les gens en Juin ?

Le temps de travail bénévole doit être comptabilisé. Cela permet aussi de bilancer et demander des subventions. **Créer des outils/une centralisation des données.**

La com salariat doit faire un retour mois prochain pour étudier et définir le ou les poste à embaucher éventuellement en Septembre. 9 pour 3 abstentions 1 contre demande à engager une promesse d'embauche pour les gens formé par Greg au missions, la proposition n'est pas voté

Prévisions trésorerie et extrapolation 2025/2026 : n'a pas pu être examiné par manque de temps. Malick pointe aussi des erreurs dans certains chiffres. Georges s'interroge sur la dotation du ZBULLE : 4 000 de dotation crédit mutuelle disparue, passée à la trappe.

Georges émet le souhait d'un nouveau ZBULLE à l'automne.

Slam social 1500 dont 500 euro remis à la rec room.

- ~~Retour commission empathie~~
 - ~~Retour Dimanche de mots~~
 - ~~Tour de piste des commissions, fonctionnement et besoins~~
manque de temps pour l'ap
 - Nouvelle adhésion de l'association J'accueille. Réunion d'information chaque 1er mardi du mois à compter de mai prochain. Il est également convenu que des entretiens pourront être effectués au Remue certains matins. Sous réserve de disponibilité. Daphné ne peut pas être présente à cette AP mais est joignable au 06.10.43.66.30 si vous avez des questions.
- La proposition est accueillie à l'unanimité**
- Une nouvelle asso d'accueil de jeunes exilés prendra peut-être également cette formule d'adhésion.
 - Prêt des clefs à Hervé ? **Héloïse lui transmettra le double tournant qu'elle a en ce moment.**
 - Pour l'expo du mois de Mai : **Bouger le piano, l'enlever de la scène / Obstruer la fenêtre du fond (expo extérieur et intérieur) 7 pour 2 abstentions.**
 - **Repositionner l'horloge.**
 - *désolée de ne pas être présente à cette AP, je voulais demander s'il serait possible à l'association EnTerreVert, qui organise les cafés mortels les troisièmes jeudi de chaque mois au remue, d'organiser le samedi 24 mai à partir de 16h, un apéro pour fêter notre première bougie. Nous tiendrons le bar, et le bénéfice des boissons sera, bien sûr, pour le remue! Merci d'avance pour l'examen de cette demande.*

Françoise

L'agenda est déjà plein sur cette date : c'est la fête du Jardin

RM

COMPTE RENDU COMMISSION SALARIAT VENDREDI 4 AVRIL 2025

Présents : Pierre Bonnet/ Georges Fulchiron/Nathalie Imbert
Absents excusés : Malick Diagne
Absents : Pierre Dumas/Anne Chaillan/Eric Pons

CONFIRMATION ECRITE DEPART DU SALARIE ?

Contexte :

Le salarié a fait part de son souhait de quitter son poste dans le cadre d'une rupture conventionnelle. Cette intention restant officieuse, la commission salariat convient de demander une confirmation écrite, le plus rapidement possible. Cette confirmation écrite permettra :

- à la commission Avenir de continuer à travailler sur l'organisation interne de l'association.
2. de justifier l'engagement d'une dépense de 500.00 euros auprès du Cabinet comptable afin d'évaluer le montant de la rupture conventionnelle et de la mettre en oeuvre le moment venu.

HEURES COMPLEMENTAIRES FAITES PAR LE SALARIE

Contexte :

- l'AP de février a voté la mise en place du suivi des heures complémentaires effectuées par le salarié,
- Au 17 mars, le nombre d'heures cumulées est de 67 heures complémentaires.
- le salarié a fait les heures complémentaires sans en référer à qui que ce soit ce qui est contraire au droit du travail.

Questions débattues suite à ce constat :

- Le RM en tant qu'employeur rémunère-t-il ces 67 heures complémentaires sachant que le montant à verser serait d'environ 853,58
- euros sur la période 1/02/2025-17/03/2025 ? (simulation faite par le cabinet comptable).
- Le RM propose-t-il au salarié de récupérer ses heures complémentaires dans le cadre de congés à venir ?

Conclusions :

Selon la commission salariat, le salarié a agit dans le cadre d'une organisation dégradée par absence de personnel ; le salarié a agit dans l'intention de préserver le bon fonctionnement du RM. Elle opte pour la rémunération des heures complémentaires sur la période précitée à titre exceptionnel.

- Un rappel à la règle sera fait au salarié.
- Les heures complémentaires faites au-delà du 17 mars 2025 ne seront pas rémunérées.
- S'il s'avère que le salarié soit obligé de faire des heures complémentaires par "défaut d'organisation", il lui sera proposé de les récupérer sous forme de congés, la situation comptable et financière restant délicate à ce jour.

Un mail sera adressé au salarié pour l'informer des décisions de la commission salariat. Une rencontre avec son syndicat lui sera aussi proposée.

Compte rendu 2^{ème} Com Avenir jeudi 10 avril 2025

Présents Gaëlle, Jérôme, Malick, Anne, Georges, Charly
Absents Nathalie, Pierre et Maxime. Amir s'est joint.

> Il est évoqué les tableaux financiers recus par tou.te.s, en cours d'actualisation,

A proposer à l'AP

- photocopies des tableaux de trésorerie et exploitation prévisionnelle à actualiser.

> **un premier échange s'engage** sur la nature du contrat et du/des **postes salariaux** qui correspondraient à une charge budgétaire de 100% du smic mensuel. A la suite de la dernière com salariat, Les participants sont aussi informés du départ négocié en cours avec Greg pour le 30 juin dans un climat constructif.

A proposer à l'AP,

- confirmer pas d'embauche avant septembre, juin et juillet assurés uniquement par bénévoles.

- demander à la com salariat un retour pour l'AP de mai sur les propositions de contenu du/des postes, de nature des contrats possibles CDD/CDI, aidés/pas aidés, contrats ouverts à tou.te.s ou préférence bénévoles/adhérents, durée 10 mois+coupure estivale faite par bénévoles ou non.

- info date possible pour nouveaux contrats civiques.

> un deuxième échange porte sur les subventions ou contributions de Fondations.

Après avoir « loué » ceux qui ont assuré en temps certaines demandes de subventions pour 2025 (Greg, Malick, Nathalie..), il apparaît que globalement on pourrait reconduire un volume d'environ 24000€, comme en 2024

> incluant 21850 : Ville/sem 6350 (2+1,7+1,75+.9) ; FDVA département 1 ; DRAC 6500 ; Fondation de France 6500 (4 livre, 2.5 repas Noel) et 1500 Region/Artatouille (demandés?)

> 3150 pour : aide crédit mutuel Z Bull non redemandé à ce jour ; 5000+2000 sollicités par Malick sans savoir si on aura les montants demandés, quels sont les frais liés, ce qui resterait pour le Remue, 1500 reçus fondation Grenoble en début d'année, 3500 Region/Agrimaces (demandés) ?

Rappel CR 1ere com avenir de mars : subv région info dispo fin avril, fondation France dépôt dossier avant fin avril pour fonctionnement général.

Reste à chercher :

En compta 2023 ou 2024, où apparaît l'aide 4000€? du Crédit Mutuel sur festival Z Bull.

Le conseil municipal du 31 mars de la ville a-t-il voté des subv. 2025 pour Agrimaces? Calendrier des autres décisions ? Quid département? Quid Drac? Quid Région?

A proposer à l'AP,

- photocopie tableau subventions et contributions à mettre au propre
- Pour les subventions , s'attacher à parler de projets, avec page écrite objet et actions à justifier par la suite, montant subvention demandée/reçue , montant dépenses liées.
- Relancer un projet 24h BD/crédit mutuel (octobre?)
- Confirmer projets justifiant les demande de subventions : repas dans le noir, bouge la plume, ...
- Prévoir les 6,5 de Fondation de France non sollicités à ce jour
- Contacter Région

> un troisième échange porte sur des idées d'animations

Certaines sont évoquées à l'exemple de vidéos ou autres supports à propos de l'histoire du Remue, passée et en cours. Ou journées événements d'été/fin d'année

A proposer à l'AP

- Échanger, décider celles à lancer dès maintenant , quels bénévoles disponibles.
- Mobiliser dès maintenant en communiquant auprès des adherent.e.s en faisant appel à l'expression de leurs projets, sous formes écrites (maxi 3p) ou video
- Centraliser ces propositions auprès de la Com Avenir qui en ferait le retour aux AP.

Et rappel CR 1^{er} com avenir fin mars :

- Appel à une nouvelle participation bénévole avec un doc à créer et diffuser sur les ouvertures que proposent le RM
- Créer une arborescence ou organigramme des différentes commissions actives et leurs missions à diffuser afin de « dessiner » une structure.
- 2 soirées de soutien payantes au RM en mai et juin
- Relancer les adhésions, les dons. Un bénévole peut être présent au moment des ouvertures pour les adhésions , l'ambiance, informer etc..
- Diffuser largement l'appel à bénévolat .
- Informer et relancer les dons déductibles, démarcher le mécénat.
- Fixer un cadre pour la participation partagée et consciente à l'hygiène du local.